

## Sections européennes 2021-2022

Depuis la rentrée de septembre 2017, **l'inscription en section européenne est de la seule compétence du chef d'établissement**. La sélection se fait parmi les élèves du secteur affectés au lycée et qui ont demandé une section européenne et parmi les élèves hors secteur, affectés au lycée par dérogation et ayant demandé une section euro.

**La capacité d'accueil de la section euro anglais est de 35 élèves.**

L'inscription en **section européenne impose un engagement** à suivre cette option **durant toute la scolarité au lycée**. Elle nécessite également une **motivation** certaine et une **capacité de travail** suffisante, permettant à terme **d'obtenir le baccalauréat avec la mention « section européenne »**. La Discipline Non Linguistique (DNL) associée à la section européenne au lycée Edouard Herriot Herriot est l'histoire-géographie (2h par semaine).

### **Candidatures en section européenne :**

- Pour les élèves hors secteur une **demande de dérogation** (dossier à demander à votre collège) sera à transmettre à votre collège qui l'adressera ensuite à l'inspection académique. Attention aux dates limites de réception des dossiers de demandes de dérogation communiquées par votre collège. Notre conseil = votre collège doit être en possession de ce dossier rempli pour le 12 mai.
- Chaque candidat devra adresser par courrier au lycée Edouard Herriot (mentionner sur l'enveloppe « candidature section euro ») les **3 bulletins de troisième 2020-2021**, une **courte lettre de motivation** manuscrite en français, visée par son professeur d'anglais, suivie de la **signature de l'élève et de son ou ses responsable(s)**. La date limite de réception des demandes est fixée au mercredi 16 juin.
- La commission de sélection des candidats à une section européenne se réunira fin juin et un courrier vous sera remis dans le dossier d'inscription pour vous informer de l'inscription ou non de votre enfant en section européenne. Aucun recours ne sera possible.

Le Proviseur  
Yasmine Thiébault

